

REVUE DE PRESSE 26 FÉVRIER 2008

Oui au plan de GDS

GDS s'entend avec ses créanciers ordinaires.

Le plan d'arrangement présenté aux détenteurs de créances, hier à Rivière-du-Loup, a été largement accepté.

97 % des 530 créanciers ont accepté la proposition de leur débiteur. En nombre, GDS devait en convaincre minimalement 50 % plus un.

Le vote favorable devait atteindre au moins les 2 tiers de la valeur des créances. Or, l'appui au plan en la matière s'élève à 95 %.

Comme l'annonçait CIEU-FM hier, chaque créanciers recevra un montant forfaitaire de mille dollars ou relatif au total de la créance si elle s'élève à moins de mille dollars.

De plus, à chaque 3 mois jusqu'en 2011, GDS s'engage à partager entre les créanciers un montant de 5 mille dollars pour chaque dollar excédentaire au prix plancher de 390 dollars du mille pied.

Le plan de restructuration consiste, notamment, à vendre les actifs excédentaires de l'entreprise et à verser le produit net de telles ventes aux créanciers garantis. La plan ne précise pas, par contre, lesquelles des usines seraient vendues. (CIEU-FM)

Dans la bonne direction?

La ministre responsable de la région apprécie le fait que le dossier de GDS soit maintenant un peu plus limpide.

À plusieurs reprises dans les derniers mois, Nathalie Normandeau a réclamé que GDS clarifie ses intentions sur son avenir.

L'entreprise s'est placé sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers il y a un an et demi et depuis, n'avait jamais fait de proposition concordataires.

Nathalie Normandeau estime que le dossier chemine dans la bonne direction. Par contre, elle refuse de se prononcer sur la proposition que GDS a faite à ses créanciers.

La proposition concordataire faite par le Groupe GDS offrirait de partager un million de dollars entre les créanciers ordinaires.

Elle viserait aussi à rembourser une partie des créances si la valeur du bois sur les marchés dépassent les 390 dollars du mille pieds d'ici 3 ans. Les créanciers obtiendraient ainsi 5 mille dollars pour chaque dollar au-delà de ce prix-plancher.

Selon le président du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie, GDS souhaiterait continuer à n'opérer que 2 usines en Gaspésie, celles de Marsoui et de Grande-Vallée. (CIEU-FM)

Pas d'approvisionnement de bois supplémentaire pour Listuguj

De passage à Nouvelle lundi matin, la ministre Nathalie Normandeau a indiqué qu'il n'y a plus de résineux disponible dans le secteur de Pointe-à-la-Croix.

Le Conseil de bande opère une déchiqueteuse de résidus de bois à l'usine de pâte AVCell à Atholville. Il demande davantage de bois pour augmenter les heures de travail.

"Actuellement, on a des usines qui opèrent sans avoir suffisamment de volume. Il faut donner l'heure juste. Toutes les entreprises sont à la recherche d'un volume additionnel. C'est évident qu'il y a des entreprises qui ont fermé leur porte. L'objectif, c'est de bonifier le volume des entreprises, les usines de sciage qui existe actuellement sur le territoire," affirme la ministre Nathalie Normandeau. Par ailleurs, la communauté autochtone n'a toujours pas présenté de plan d'affaires à la ministre au sujet de son intention de se porter acquéreur de la scierie de Maria. Nathalie Normandeau est toutefois prête à analyser le projet. Le propriétaire détient un approvisionnement de feuillu.

La communauté de Listuguj demande un demi-million de dollars pour acheter et opérer l'entreprise de Maria. Le chef, Scott Martin, souhaite y créer une vingtaine d'emplois.

"Au-delà de l'aide financière que pourrait solliciter les Autochtones pour créer un nouveau partenariat avec le propriétaire de l'usine. Il faut voir quels seraient leurs besoins au niveau de la matière première et à cet égard, vous savez que nos possibilités sont plutôt limitées," rajoute madame Normandeau. (CHAU-TVA)

Le mystère plane

Le mystère demeure entier sur l'issue du dossier de la pourvoirie autochtone dans le canton Baldwin et le Lac Sainte-Anne.

Nathalie Normandeau tente toujours de trouver une solution qui satisfera les chasseurs, les autochtones et les intervenants touchés par ce dossier.

2 autres ministres sont également impliqués dans ce projet: celui des Ressources naturelles et celui des Affaires autochtones.

Aussi, la ministre responsable de la région complète actuellement ses visites de municipalités. Selon elle, certains lui recommandent encore de se tourner vers la réserve des Chic-Chocs plutôt que vers le canton Baldwin et le Lac Sainte-Anne :

Peu importe la décision, la ministre Normandeau est d'avis qu'elle sera difficilement applicable dès la prochaine saison de chasse :

Rémi Bujold rendra ses recommandations publiques prochainement.

Ce second rapport est basé sur la proposition initiale, soit celle de créer une pourvoirie à droits exclusifs dans le canton Baldwin et le Lac Sainte-Anne. (CIEU-FM)

Exploration Orbite se tourne vers Sept-Îles

Le secteur nord de la Gaspésie voit la possibilité d'obtenir une usine de transformation d'alumine lui glisser lentement entre les mains.

La compagnie Exploration Orbite vient en effet de conclure une entente avec l'aluminerie Alouette pour la construction d'une usine pilote de 5 millions de dollars à Sept-Îles au lieu de Grande-Vallée.

Cette collaboration vise à permettre à Exploration Orbite d'optimiser son procédé et de développer les caractéristiques techniques nécessaires à la construction de l'usine. Selon le président de l'entreprise, Richard Boudreault, il y a beaucoup d'avantages à s'installer à Sept-Îles.

Concernant le fait que le projet échappe à la municipalité de Grande-Vallée, Richard Boudreault explique que tout n'est pas perdu pour autant.

Selon le président d'Exploration Orbite, les deux paliers de gouvernement ont été sollicités, mais les réponses tarderaient à venir.

Richard Boudreault précise qu'il a accepté l'offre d'Alouette afin de faire avancer le projet qui semblait stagner dans les officines gouvernementales. L'usine pilote pourrait être construite en 2009. (CIEU-FM)

Fil bio?

Pêches et Océans étudiera la pertinence d'imposer le fil biodégradable dans la fabrication des casiers à homard. La question a été soulevée à la réunion annuelle du comité consultatif local de gestion de la ressource, à Cap-aux-Meules. Cela empêcherait les casiers de continuer à pêcher lorsqu'ils sont perdus en mer, d'expliquer l'agent des pêches Albert Cyr. Des panneaux biodégradables sont déjà utilisés sur des casiers à homard en Nouvelle-Écosse et sur les casiers à crabe.

Or, avant d'en imposer l'adoption aux Îles, les pêcheurs demandent au ministère de vérifier la durée de vie utile du matériau, de préciser Julien Boudreau de Havre-Aubert. Advenant l'adoption du fil biodégradable, il est proposé que son application se fasse progressivement, sur une période de cinq ans, pour donner le temps aux pêcheurs de rendre toutes leurs cages conformes. (CFIM)

Extraction d'alumine : un projet échappe à la Gaspésie

Exploration Orbite, de Montréal conclut une entente avec Aluminerie Alouette pour bâtir à Sept-Îles une usine pilote d'extraction d'alumine venant d'un gisement d'argile à Grande-Vallée, en Gaspésie. Ce projet de 5 millions \$ échappe à la péninsule, mais le président d'Exploration Orbite, Richard Boudreau, garde une porte ouverte pour une éventuelle production industrielle à Grande-Vallée.

M. Boudreau précise que le procédé d'extraction d'alumine à une échelle commerciale doit d'abord être rodé à Sept-Îles avant que sa firme détermine où ira la production de masse. Il n'exclut pas l'aménagement d'une seconde usine pilote, à Grande-Vallée. Il précise que

l'attente de réponses des deux gouvernements et l'enthousiasme d'Aluminerie Alouette ont favorisé Sept-Îles pour la première usine pilote, tant attendue à Grande-Vallée.

«Le projet a été déposé à Développement économique Canada il y a deux ans et au début de 2007, DEC nous a dit ne plus offrir d'aide pour les projets miniers. Cela a retardé le projet de façon très significative. Nous avons déposé le projet au MDEIE (ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations) il y a quatre, cinq mois, pour obtenir 1 million\$. Entre-temps, nous avons communiqué avec plusieurs alumineries», précise M. Boudreau.

L'offre d'Alouette était incontournable, alors que les réponses de l'État étaient incertaines. «La crédibilité d'être associé avec une aluminerie, c'est énorme», dit-il.

L'argile alumineuse de Grande-Vallée peut servir en métallurgie ou dans «l'alumine de spécialités», pour la fabrication de la fibre optique, de matériel médical et d'ogives, notamment.

Les usages de l'alumine sont tels qu'il pourrait encore y avoir une usine pilote à Grande-Vallée. La taille du gisement reste à préciser, mais il serait énorme. Exploration Orbite pourrait y localiser une ou deux étapes industrielles quand les essais seront terminés. «Ce n'est pas déterminé, et ce n'est pas terminé pour Grande-Vallée», assure M. Boudreau.

Le maire de Grande-Vallée, Gaby Minville, s'est dit «extrêmement déçu» hier de voir l'usine pilote initiale et ses 20 à 50 emplois échapper à son village.

La ministre régionale Nathalie Normandeau précise qu'Orbite n'avait pas fourni toute l'information pour compléter son dossier au MDEIE et qu'elle va «s'assurer qu'un gisement à haut potentiel comme celui-là soit transformé en Gaspésie». (Le Soleil)

Prison pour déviants sexuels à Percé, l'absence d'université en Gaspésie serait un problème

Cette Association regroupe 55 organismes communautaires au Québec qui oeuvrent auprès des personnes ayant des démêlées avec la justice.

Parmi ces groupes, on compte des maisons de transition. Le porte-parole de l'Association, Daniel Bellemare, est clinicien en matière de déviance sexuelle dans une maison de transition de Trois-Rivières. Il salue le fait que les délinquants sexuels puissent être traités. Il précise que sans thérapie, ces problèmes demeurent à la sortie de prison.

Monsieur Bellemare questionne le choix de Percé, dans une région qui ne compte pas d'université pour former les sexologues, psychologues et psychiatres requis à la prison.

Ce manque de professionnels à proximité risque de représenter une difficulté pour les attirer et les garder ici, selon lui. Daniel Bellemare: "Vous allez voir arriver des gens de l'extérieur qui vont venir habiter en Gaspésie, et qui vont s'en retourner. Ce qu'on souhaite et ce serait plus profitable, si les gens pouvaient rester dans la région pour assurer une certaine pérennité du programme et non pas que ce soit toujours des gens qui vont se faire former et qui finalement, ne resteront pas là. Cela aurait été plus simple d'ouvrir un endroit près des universités qui, selon les informations que l'on a, seront beaucoup reliées à ce projet-là. (CHAU-TVA)